



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médaille des évadés

Question écrite n° 18546

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur les demandes exprimées par les Malgré Nous. Les membres de cette association demandent la représentation des Alsaciens-Mosellans dans la Commission nationale de la médaille des évadés. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

Ainsi que le sait l'honorable parlementaire, cette question a fait partie des études menées avec tous les parlementaires alsaciens-mosellans lors de la réunion de travail tenue à la préfecture de Strasbourg le 16 janvier 1998. Elle fait l'objet de deux des treize propositions présentées lors de la réunion qui a eu lieu le 6 février dernier avec les présidents d'associations d'anciens combattants et victimes de guerre concernés. Il a été retenu qu'une intervention serait faite auprès du ministre de la défense afin de faire valoir les conditions particulièrement dangereuses de l'évasion de la zone annexée et de certaines désertions de la Wehrmacht, et qu'un siège dans la commission de la médaille des évadés serait réservé à un représentant des associations d'évadés alsaciens-mosellans.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18546

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 août 1998, page 4656

Réponse publiée le : 28 septembre 1998, page 5289